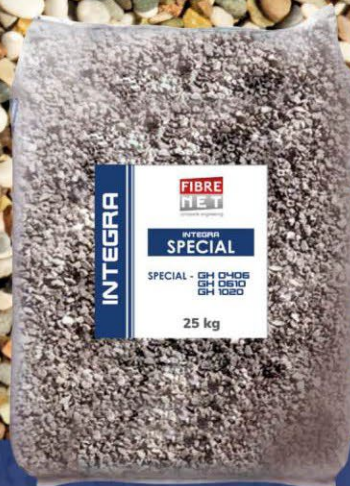




INTEGRA SPECIAL - GH 0406 GH 0610 GH 1020

GRANULAT SÉLECTIONNÉ NON RÉACTIF, LAVÉ ET CALIBRÉ, POUR L'UTILISATION
AVEC LES MORTIERS DE LA LIGNE STRUTTURA



INTEGRA SPECIAL – GH0406/GH0610/GH1020 sont des granulats sélectionnés de nature siliceuse, non gélifs et non réactifs, lavés, dépoussiérés et calibrés pour l'intégration granulométrique efficace des mortiers de la Ligne STRUTTURA à utiliser en cas d'interventions d'épaisseur importante.

INTEGRA SPECIAL GH0404, GH0610, GH1020 sont munis du marquage CE car ils sont conformes aux exigences et aux limites d'acceptation de la norme EN 12620 relative aux granulats pour béton structural.



AVCP 2+

EN12620

INTEGRA SPECIAL - GH 0406 / GH 0610 / GH 1020

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

L'ajout d'agrégat, typiquement en proportion de 35% du poids du mortier sec mais variable entre 20% et 50% en fonction des épaisseurs de coulage et des conditions opérationnelles, est très avantageux pour la réduction de la chaleur d'hydratation développée par les mortiers à retrait compensé et n'affecte pas négativement la rhéologie du mélange et les performances mécaniques finales.

La différence entre les deux produits est uniquement granulométrique, comme indiqué dans le tableau suivant, et leur choix devra tenir compte des épaisseurs totales de coulage et du recouvrement d'armature disponible.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET DONNÉES TECHNIQUES

Propriétés	Méthode d'essai	INTEGRA SPECIAL GH0406	INTEGRA SPECIAL GH0610	INTEGRA SPECIAL GH1020
Granulométrie	EN 12620	4/6 mm	6/10 mm	10/20 mm
Catégorie	EN 12620	Gc85/20	Gc85/20	Gc85/20
Nature	-	Agrégat gros naturel		
Absorption d'eau	EN 1097-6	1%	1,3%	1,3%
Résistance à la fragmentation de l'agrégat grossier	EN 1097-2 point 5	LA30	LA25	LA25
Résistance à l'usure de l'agrégat rossier	EN 1097-1	MDE 9	MDE 10	MDE 10
Durabilité au gel/dégel	EN 1367-4 ou EN 1367-2	0,4	0,3	0,3
Durabilité à la réaction alcali-silice	8520-22.7	PR	PR	PR
Masse volumique	-	2,55 ÷ 0,05 kg/dm ³		
Conditionnement	-	Sac imperméable transparent de 25 kg		

Conformément aux prescriptions normatives en vigueur, le D_{max} d'un béton doit satisfaire les conditions suivantes :

- $D_{max} \leq \frac{1}{4}$ de la section minimale de l'élément structural
- $D_{max} \leq$ à la distance libre (d) entre deux armatures – 5 mm
- $D_{max} \leq$ du recouvrement nominal * 1,3

MODE D'EMPLOI

MÉLANGE AVEC MORTIER DE LA LIGNE STRUTTURA

Introduire dans la bétonnière la quantité nécessaire d'agrégat **INTEGRA SPECIAL – GH0406 ou INTEGRA SPECIAL – GH0610 ou INTEGRA SPECIAL-GH1020** ensemble avec environ 80 % de l'eau de gâchage prévue pour le mortier à utiliser, puis mettre en marche le mélange et ajouter le contenu en poudre en continu.

Pour un mélange homogène, ajouter en totalité ou en partie les 20% restants d'eau environ, en fonction de la fluidité finale souhaitée.

INTEGRA SPECIAL – GH0406, INTEGRA SPECIAL – GH0610 et INTEGRA SPECIAL – GH1020 n'influencent pas les temps de prise du mortier de la ligne STRUTTURA auquel ils sont ajoutés, qui resteront donc ceux typiques du produit choisi.

EMBALLAGES ET STOCKAGE

INTEGRA SPECIAL – GH0406 , INTEGRA SPECIAL – GH0610 et INTEGRA SPECIAL GH1020 sont emballés en sacs imperméables transparents de 25 kg, à conserver à l'abri du soleil pour éviter leur détérioration précoce, sur palettes de 1575kg.

Dans les emballages intacts, l'agrégat possède la condition optimale de saturation en surface sèche (SSA).

Sur demande, il est possible de conditionner en big-bag avec un poids optimisé pour la gestion des opérations de chantier.

INTEGRA SPECIAL - GH 0406 / GH 0610 / GH 1020

AVERTISSEMENTS

Il est recommandé d'effectuer des tests d'application préliminaires afin de vérifier la conformité aux besoins.

Consultez notre bureau d'étude pour toute assistance à l'utilisation.

Ne pas jeter l'emballage dans l'environnement et éliminer les résidus conformément aux réglementations en vigueur.

Pour plus d'informations sur les articles pour les cahiers des charges, l'analyse des prix, les détails de construction et les plans d'entretien, veuillez contacter le bureau d'étude de Fibre Net SpA.

L'acheteur est responsable de la vérification de l'adéquation des produits décrits dans le présent document à l'usage et aux objectifs qu'il se fixe. Fibre Net SpA décline toute responsabilité en cas d'utilisation inappropriée du matériau. Le client est tenu de vérifier que la présente fiche et les données qui y sont mentionnées sont valables pour le lot de produit qui l'intéresse et qu'elles n'ont pas été dépassées par des éditions ultérieures et/ou de nouvelles formulations de produit ou certifications. Nous invitons le client à contacter préalablement notre service technique. La présente édition annule et remplace toute autre édition précédente.